

MARCHE N° 09 216 R

DIRECTION DES MOYENS GENERAUX

AVENANT N° 1

ENTRE

La Communauté Urbaine de BORDEAUX représentée par M. Vincent FELTESSE, son Président, agissant en exécution de la délibération n° 2008/0199 du 18 avril 2008, et faisant élection de domicile au siège de la Communauté Urbaine de BORDEAUX, Esplanade Charles de Gaulle à Bordeaux,

D'UNE PART,

ET

Monsieur FALOMIR Stéfan, Directeur d'agence, agissant au nom et pour le compte de la société CHUBB, mandataire du groupement CHUBB, SICLI, COFISEC, UTC Fire & Security companies ayant son siège 5 avenue de Pythagore – Domaine de Pelus – 33700 MERIGNAC.

D'AUTRE PART,

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

La Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société CHUBB, mandataire du groupement CHUBB, SICLI, COFISEC, UTC Fire & Security companies, par marché passé en appel d'offres ouvert (n° 09 216 R en date du 4 septembre 2009 - première reconduction), la réalisation des prestations de maintenance, vérification, dépannage et mise en conformité des installations de sécurité incendie de l'Hôtel CUB (SSI, DAS, Désenfumage et extinction à gaz) sur le bâtiment de l'hôtel communautaire. Ce marché à bons de commande est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification et peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Suite à la réalisation du chantier de restructuration du bâtiment de l'Hôtel communautaire sis, Esplanade Charles de Gaulle à Bordeaux, une partie des installations dont CHUBB assure la maintenance est condamnée. Il en est ainsi par exemple des niveaux 4 à 15. Les prestations de maintenance afférentes à ces installations n'ont donc plus lieu d'être exécutées.

Or, la rédaction du Bordereau des Prix Unitaires contractuel ne dissocie pas cet outil de gestion qu'est la centrale de détection des détecteurs. En effet, seuls des forfaits intégraux incluant l'ensemble des éléments du système ont été définis au marché.

Les prestations commandées au titulaire sont et seront fonction de l'avancement des travaux de la restructuration. La planification établie nous permet ainsi de déterminer que les niveaux 1 à 3 de la tour seront neutralisés d'ici un semestre. Afin de ne payer que les prestations d'entretien et de maintenance effectivement exécutées par le titulaire, il est nécessaire de sous détailler le Bordereau des Prix Unitaires contractuel. Ce faisant, l'adaptation du montant des visites de maintenance systématique semestrielles et annuelles du SSI (Système de Sécurité Incendie) et du DAS (Dispositif Actionné de Sécurité) sera possible.

Le montant maximal du marché n'est pas modifié. Un sous détail des prix du Bordereau des Prix Unitaires est ajouté aux pièces contractuelles du marché.

Il est nécessaire de contractualiser cette modification par avenant.

EN CONSEQUENCE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Incidence financière

Le montant maximal du marché n'est pas modifié.

Pour permettre une parfaite adéquation entre le prix des prestations et la quantité d'installations restant à maintenir en fonction des différentes phases de travaux du projet de restructuration, le Bordereau des Prix Unitaires est complété par le sous détail des prix (01-01-01 à 01-02 09) annexé au présent avenant.

ARTICLE 2

Toutes les autres dispositions du marché précité demeurent inchangées.

Fait àen 2 exemplaires originaux

Le2010

Pour L'entreprise
(signature)

Pour la Communauté Urbaine de BORDEAUX
le Président
Par délégation de signature
Le Vice Président



A UTC Fire & Security Company

AVENANT N°1 AU MARCHÉ N°09216R

HOTEL DE LA CUB

SOUS DETAIL DE PRIX DU BORDEREAU
DE PRIX UNITAIRE CONTRACTUEL

N°PRIX	DESIGNATION DES PRESTATIONS	DOMAINE TECHNIQUE	UNITE	PU en € HT
01 01	Maintenance préventive systématique (la visite semestrielle)	SSI et DAS	1 (forfait)	10 900,00 €
01 01 01	ECS et CMSI poste de sécurité			3 815,00 €
01 01 02	Détecteur et DAS niveau 4 au 15 Tour			3 400,80 €
01 01 03	Détecteur et DAS niveau 1,2,3 Tour			850,20 €
01 01 04	Détecteur et DAS niveau Hall			283,40 €
01 01 05	Détecteur et DAS niveau 1 bat BAS			283,40 €
01 01 06	Détecteur et DAS niveau 2 bat BAS			283,40 €
01 01 07	Détecteur et DAS niveau 3 bat BAS			283,40 €
01 01 08	Détecteur et DAS niveau -1, -2, -3 Tour			850,20 €
01 01 09	Détecteur et DAS niveau -1, -2, -3 stationnement			850,20 €
01 02	Maintenance préventive systématique (la visite annuelle)	SSI et DAS	1 (forfait)	33 900,00 €
01 02 01	ECS et CMSI poste de sécurité			11 865,00 €
01 02 02	Détecteur et DAS niveau 4 au 15 Tour			10 576,80 €
01 02 03	Détecteur et DAS niveau 1,2,3 Tour			2 644,20 €
01 02 04	Détecteur et DAS niveau Hall			881,40 €
01 02 05	Détecteur et DAS niveau 1 bat BAS			881,40 €
01 02 06	Détecteur et DAS niveau 2 bat BAS			881,40 €
01 02 07	Détecteur et DAS niveau 3 bat BAS			881,40 €
01 02 08	Détecteur et DAS niveau -1, -2, -3 Tour			2 644,20 €
01 02 09	Détecteur et DAS niveau -1, -2, -3 stationnement			2 644,20 €
01 03	Maintenance préventive systématique (la visite semestrielle)	Désenfumage naturel	1 (forfait)	450,00 €
01 04	Maintenance préventive systématique (la visite semestrielle)	Installation d'extinction automatique CO2	1 (forfait)	750,00 €
01 05	Maintenance préventive systématique (la visite semestrielle)	Installation d'extinction automatique FM200	1 (forfait)	750,00 €
01 06	Maintenance préventive systématique (la visite semestrielle)	Eclairage de sécurité	1 (forfait)	675,00 €
01 07	Astreinte 24h/24h 365 jours par an	Astreinte	1 (forfait)	1 190,00 €

Fait le 23 Août 2010 à Méjonnac

Directeur d'agence CHUBB : FALOM



A UTC Fire & Security Company

Domaine de Pelus - 5, av. de Pythagore

33700 MERIGNAC

Tél. 05 57 92 35 00 - Fax 05 57 92 88 41

ALBB Sécurité

MARCHE DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE SECURITE INCENDIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT 3 : Maintenance, vérification, dépannage et mise en
conformité des installations de sécurité incendie Hôtel CLUB
SSI, DASS (volants, étappes et POF asservies), désenfumage et
extinctions automatiques à gaz.

URBAINE Directeur général

Vu pour être annexé
au marché n° 08.18.6.2
en date du 20.1.2008...
p/le président
par délégation
Pierre Langrand

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Ces coûts d'entretien et de maintenance comprennent les déplacements, les frais de fonctionnement, d'assurance, de transports, de téléphonie, de secrétariat, de suivi de planning..., nécessaires à la bonne exécution des missions confiées conformément aux prescriptions du contrat.

N° Poste	DÉSIGNATION DES PRESTATIONS	DESCRIPTION DES PRESTATIONS	Quantité	Prix unitaire HT
01 01	Maintenance préventive systématique (la visite semestrielle)	SSI et DAS	1 (forfait)	10 900,00
01 02	Maintenance préventive systématique (la visite annuelle)	SSI et DAS	1 (forfait)	38 900,00
01 03	Maintenance préventive systématique (la visite semestrielle)	Désenfumage naturel	1 (forfait)	4 500,00
01 04	Maintenance préventive systématique (la visite semestrielle)	Installations d'extinction automatique CO ₂	1 (forfait)	45 000,00
01 05	Maintenance préventive systématique (la visite semestrielle)	Installation d'extinction automatique FM 200	1 (forfait)	45 000,00
01 06	Maintenance préventive systématique (la visite semestrielle)	Eclairage de sécurité	1 (forfait)	6 750,00
01 07	Assurance 24h/24h 365 jours par an	Assurance	1 (forfait)	24 900,00

107 ac Annuel : 512 410,00 € HT

N° Poste	DÉSIGNATION DES PRESTATIONS	Quantité	Prix unitaire HT
02 01	Frais de déplacement	Forfait	2 900,00
02 02	Heure de main d'œuvre JOUR (06 h à 22h du lundi au vendredi)	Heure	60,00
02 03	Heure de main d'œuvre NUIT (22 h à 06h du lundi au vendredi, 22h à 24h le vendredi et 00h à 06h le lundi)	Heure	95,00
02 04	Heure de main d'œuvre WEEK END (du samedi 00h au dimanche 24h)	Heure	95,00
02 05	Heure de main d'œuvre FERIE (le jour désigné de 00h à 24 h)	Heure	95,00

MARCHE DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE SECURITE INCENDIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

N° Fourn		PRESCRIPTION		Coefficient	
03		Ménages sont fourniture d'après les besoins indiqués par les fournisseurs de biens d'équipement (équipement)			
03	01	Coefficient à appliquer pour fournitures d'un montant < à 1000 € HT (par exemple : 1,-)		1,30	
03	02	Coefficient à appliquer pour fournitures d'un montant > à 1000 € HT (par exemple : 1,-)		1,20	

N° Fourn		PRESCRIPTION		Coefficient	
04	01	Clavier		205,00	
04	02	Ecran vidéo déporté		2251,00	
04	03	Carte E16		445,00	
04	04	Verre KR1		5,50	
04	05	Détecteur C SCAN + O		52,00	
04	06	Détecteur I SCAN O		74,50	
04	07	Ecran vidéo centrale		2251,00	
04	08	Carte vidéo		801,00	
04	09	Carte ZN14		543,00	
04	10	Carte AS31		801,00	
04	11	Carte COM		494,00	
04	12	Boîtier ICF homologué		282,00	
04	13	Carte AS127		2642,00	
04	14	Carte CPU		709,00	
04	15	Carte alimentation 12 volts		562,00	
04	16	Carte ampli boucle		423,00	
04	17	Carte RS485		838,00	
04	18	Carte RED0		286,00	
04	19	Carte ALG4		585,00	

BORDERAUX DES PRIX UNITAIRES LOT 3

MARCHE DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE SECURITE INCENDIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

N° Pôles	DÉSIGNATION	REPERTE N° 1°	Unité	Prix unitaire HT
04 20	Carte Défaut	7629212	Unité	834,00
04 21	Carte ALA	7629213	Unité	433,00
04 22	Carte 3S	7629214	Unité	1092,00
04 23	Carte alimentation 5 volts	7629215	Unité	625,00
04 24	Carte alimentation CH	7629282	Unité	1028,00
04 25	Carte bornier	7629286	Unité	1552,00
04 26	ICC	408503250	Unité	292,00
04 27	Carte contrôleur	CE00266B	Unité	1983,00
04 28	Carte module MDP	CE00269	Unité	536,00
04 29	Carte de boucle	CE00206	Unité	600,00
04 30	Carte LON	CE00245	Unité	340,00
04 31	Kit 3ZA	7650436	Unité	745,00
04 32	Kit EXPE2	7650437	Unité	1023,00
04 33	Kit LCD2	7650438	Unité	2198,00
04 34	Kit CF14	7650439	Unité	658,00
04 35	Kit CF10ZA	7650440	Unité	695,00
04 36	Carte LPMC 24 volts	CE00102	Unité	674,00
04 37	Carte 8LC	CE00113	Unité	873,00
04 38	Carte CPU 1D	CE00173	Unité	771,00
04 39	Alimentation IOTA	7650409	Unité	830,00
04 40	Alimentation 940 24 V 8 A	CE00272	Unité	1098,00
04 41	Carte DC/DC	CE00320	Unité	196,00

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES LOT 3

MARCHE DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE SECURITE INCENDIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

N° Fichs	Désignation	Réf. Fabricant	Unité	Prix unitaire HT
04 42	Interphone bris de glace		Unité	450,00
04 43	Avertisseur sonore classe B, niveau sonore de 92 dB		Unité	36,50
04 44	Détecteur optique de fumée (FM 200 Desautel)	04-21 852	Unité	445,00
04 45	Détecteur ionique série EUROPA 2000 (FM 200 Desautel)	04-21 850	Unité	445,00
04 46	Bloc autonome d'éclairage de sécurité 60 lumens LEGRAND SATI EVO LUTIF (Système Automatique Test Intégré) ou équivalent, y compris étiquette de signalisation réglementaire		Unité	98,00
04 47	Ventouse électromagnétique à émission 24 V avec contre plaque 15 kgs		Unité	28,50
04 48	Ventouse électromagnétique à émission 24 V avec contre plaque 60 kgs		Unité	42,50
04 49	Cable U 1000 R2V 3 G 1,5 mm ²		ml	2,84
04 50	Cable U 1000 R2V 3 G 2,5 mm ²		ml	3,28
04 51	Cable téléphonique 8/10° 2 paires sans écran		ml	2,14
04 52	Cable CR1 1p 9/10°		ml	5,12
04 53	Cable CR1 2x1,5 mm ²		ml	6,43
04 54	Chemin de câble perforé		ml	28,00
04 55	Tube isolant rigide ordinaire diamètre extérieur 22,5 mm à 47 mm, y compris embouts de raccordement, colliers de fixation		ml	5,34
04 56	Mou lure DLP plus blanche 32x16 ou équivalent, y compris éléments de finition		ml	6,48
04 57	Dispositif commande manuel tirez-lâchez MADICOB réf 3001 ou équivalent		Unité	55,00

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES LOT 3

MARCHE DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE SECURITE INCENDIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

N°	DESCRIPTION	REFERENCE	UNITE	Prix en € HT
04 58	Cartouches de CO ₂ à usage unique jusqu'à 100 grammes (Recharge).		Unité	5,85
04 59	Fusible pour porte Amibo		Unité	12
04 60	Fusible 70°C pour porte CF avec "S" de retenue		Unité	12
04 61	Câble de retenue pour porte CF en acier Ø 6		ml	3,80
04 62	Reconditionnement de détecteur optique (dépose, reconditionnement, pose et remise en service)		Unité	44,85
04 63	Reconditionnement de détecteur thermovélocimétrique (dépose, reconditionnement, pose et remise en service)		Unité	44,85
04 64	Elimination détecteur ionique (dépose, traitement, bordereau de suivi)		Unité	18,00

Fait à Mérignac, le 18/04/2008

(Cachet et signature de la société)




Franck ROUYER

DIRECTEUR D'AGENCE

Domaine de Pelus - 5, av. de Pythagore

33700 MERIGNAC

Tél. 05 57 92 35 00 - Fax 05 57 92 35 01